



## **AVIS DE RECRUTEMENT**

### **ANIMATEUR EXTRASCOLAIRE (H/F/X) POUR LE SERVICE EXTRASCOLAIRE**

#### **Temps de travail : Mi-temps**

*Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cet avis de recrutement n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes ainsi qu'aux personnes non-binaires.*

#### **DÉFINITION DE LA FONCTION**

La Commune de Braine-Le-Château souhaite engager un animateur extrascolaire à mi-temps pour le service « extrascolaire » du pôle « Citoyen ».

L'accueil extrascolaire est un trait d'union fondamental entre l'école et la famille, centré sur l'enfant depuis son entrée à l'école maternelle jusqu'à la fin des primaires (2 ans et demi jusque 12 ans).

L'animateur (H/F/X) sera amené à effectuer principalement toutes tâches liées à l'**animation d'activités extrascolaires**. En ce sens, il sera chargé d'accueillir et d'encadrer les enfants avant et après les heures de classes pour chaque journée d'école et pendant les congés scolaires.

L'animateur (H/F/X) sera également en charge de la **surveillance du temps de midi**.

Les agents communaux du service sont placés sous la responsabilité **opérationnelle** du coordinateur du service, agent de P.I.S.B.W. (Intercommunale sociale du Brabant wallon).

#### **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

**La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive et peut être évolutive.**

<b>ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer l'<b>accueil</b>, l'<b>encadrement</b> et la <b>surveillance</b> des enfants dans un cadre sécurisé et bienveillant ;</li><li>- Veiller au respect des <b>règles</b> de vie, de <b>sécurité</b> et du <b>vivre-ensemble</b> ;</li><li>- <b>Accompagner</b> les enfants dans les activités et les temps de transition (accueil, repas, départ, déplacements).</li></ul>
<b>ORGANISATION ET ANIMATION D'ACTIVITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Concevoir, préparer et animer des <b>activités</b> éducatives, créatives, sportives ou récréatives adaptées à l'âge des enfants ;</li><li>- Favoriser la <b>participation</b> et l'<b>épanouissement</b> des enfants ;</li><li>- <b>Adapter</b> les animations en fonction des besoins du groupe et des situations rencontrées.</li></ul>
<b>SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer une <b>vigilance</b> constante quant au bien-être physique et émotionnel des enfants ;</li><li>- <b>Identifier</b> et <b>signaler</b> toute situation nécessitant une attention particulière ;</li><li>- Appliquer les <b>procédures de sécurité</b> et intervenir de manière appropriée en cas d'incident.</li></ul>
<b>GESTION DU MATÉRIEL ET DES ESPACES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Préparer</b>, <b>ranger</b> et <b>entretenir</b> le matériel pédagogique et d'animation ;</li><li>- Veiller à la <b>propreté</b> et au bon état des locaux et espaces utilisés ;</li><li>- Participer à l'<b>aménagement</b> des espaces afin de garantir un environnement accueillant et sécurisé.</li></ul>

<b>COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Collaborer avec l'équipe éducative et les différents intervenants ;</li><li>- Assurer un <b>relais d'informations</b> pertinent avec les parents et la hiérarchie ;</li><li>- Participer aux <b>réunions</b> et à la <b>coordination</b> des activités extrascolaires.</li></ul>
--	--



## COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET APTITUDES PERSONNELLES REQUISES

- Compétences techniques :
  - Avoir une connaissance du **développement** de l'enfant ;
  - **Compétences en techniques d'animation** : l'animateur devra être capable de concevoir des projets adaptés aux besoins des enfants ;
  - Connaissance des **règles de sécurité** et des procédures applicables à l'encadrement d'enfants ;
  - **Utilisation adéquate du matériel** pédagogique et d'animation ;
  - Capacité à **observer, encadrer** et **réagir** de manière appropriée aux situations rencontrées.
- Compétences sociales et communicationnelles :
  - Esprit **d'équipe** et de **coopération transversale** : cette fonction s'exercera au sein du service extrascolaire, en partenariat avec l'ISBW et en étroite collaboration avec l'école communale ;
  - Attitude éducative **bienveillante et positive** ;
  - Aptitude à communiquer de manière **claire et bienveillante** ;
  - Sens de **l'écoute** et **gestion constructive** des interactions et conflits ;
  - Sens du **respect**, de **l'inclusion** et du **vivre-ensemble** ;
  - Sens du **dialogue** : avec les parents, différents intervenants, etc. ;
  - **Sens du service public** ;
- Capacité d'organisation et de précision :
  - Esprit **d'initiative** et capacité à travailler de façon **autonome**, tout en veillant à respecter les consignes ;
  - Aptitude à **planifier, préparer** et **animer** des activités structurées ;
  - **Créativité** ;
  - Capacité à **gérer un groupe** et à **adapter les activités** aux besoins et âges des enfants ;
  - **Respect** des consignes, procédures et règles de **sécurité** ;
  - Sens des **responsabilités** et **vigilance** ;
  - **Gestion rigoureuse** du matériel et des espaces d'animation ;
  - Capacité à faire preuve de **réactivité** face aux imprévus.
  - **Disponibilité** : le service de l'extrascolaire propose des horaires d'accueil large : à partir de 7h le matin jusqu'au début des cours et de la fin des cours jusqu'à 18h.  
L'horaire sera – dans la mesure du possible – établi en tenant compte des plages horaires suivantes :
    - Un temps de midi ;
    - Un temps d'accueil extrascolaire : souvent le temps de l'après-midi ;En cas d'absence, d'imprévus ou de sous effectifs dans un autre lieu (par exemple), la présence de l'agent pourra être requis lors d'une autre plage horaire d'accueil.
- Compétences physiques :
  - Être en mesure d'exécuter les activités du présent profil à **l'extérieur**, dans des conditions atmosphériques parfois difficiles (pluie, gel, chaleur, etc.) ;
  - Aptitude à maintenir une **vigilance** soutenue et une présence **active** durant les activités ;
- Disponibilité, polyvalence et solidarité : le service extrascolaire se veut être un service solidaire. Ainsi, pour toute raison qui justifierait un renfort au sein d'un autre lieu (absence, autres), **l'entraide**, la **polyvalence** et la **disponibilité** sont essentielles ;
- Déplacements : Être autonome au niveau des déplacements ;

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin de l'**enseignement secondaire inférieur** ;
- Être titulaire d'un **certificat/diplôme en rapport avec le secteur de l'enfance** : éducateur/trice, animateur/trice, auxiliaire de l'enfance, etc. ;
- Être **autonome** au niveau des **déplacements** ;
- Une **expérience** dans le secteur de l'enfance est un atout.

- **Être lauréat de l'examen** organisé dans le cadre de la procédure de recrutement dont le programme est établi comme suit :
  - ↳ **Examen oral (sur 30 points)** visant à évaluer les connaissances du candidat relatives aux tâches reprises dans le présent profil.

**Les conditions de réussite de l'épreuves sont fixées comme suit :**

- **Minimum requis 60 % des points.**

Les lauréats de l'examen de recrutement devront fournir un **extrait de casier judiciaire modèle 596.2** (contact avec mineurs) **de moins de trois mois** ;

**OFFRE**

- Un contrat à durée indéterminée à mi-temps [Entrée en fonction prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2026] ;
- La fonction sera rémunérée sur base d'une échelle de traitement du groupe D des administrations locales de la Région wallonne [En fonction du diplôme obtenu, l'échelle de traitement peut varier entre D1 (C.E.S.I.) et D4 (C.E.S.S.)] ;
- La valorisation des années d'expérience à concurrence de 25 ans [N.B. : les expériences issues du secteur privé et en tant qu'indépendant doivent être utiles à la fonction pour être prises en compte] ;

*La rémunération mensuelle brute à **temps plein** (à l'indice actuel), à l'échelle D1 - échelon 0 s'élève à **2.601,51 EUR** (une allocation de résidence ou de foyer complète ce traitement jusqu'à l'échelon 21 inclus)*

*La rémunération mensuelle brute à **temps plein** (à l'indice actuel), à l'échelle D1 - échelon 25 (échelon maximum) s'élève à **3.463,61 EUR***

*La rémunération mensuelle brute à **temps plein** (à l'indice actuel), à l'échelle D4 - échelon 0 s'élève à **2.737,01 EUR** (une allocation de résidence ou de foyer complète ce traitement jusqu'à l'échelon 9 inclus)*

*La rémunération mensuelle brute à **temps plein** (à l'indice actuel), à l'échelle D4 - échelon 25 (échelon maximum) s'élève à **4.172,83 EUR***

- La Commune de Braine-le-Château offre à ses agents des chèques-repas électroniques pour une valeur nette de 5,36 EUR/jour (valeur faciale de 6,50 EUR par unité - intervention personnelle de 1,14 EUR).
- **Horaires** : horaire coupé du lundi au vendredi ;
- Le remboursement intégral des frais de déplacement en transports publics entre domicile et lieu de travail.

**MODALITÉS DE CANDIDATURES**

Veillez envoyer un dossier de candidature à l'attention du Collège communal de Braine-le-Château pour le **11 juin 2026** à 12h00' au plus tard par courrier postal (rue de la Libération, 9) ou par courriel à [accueil.rh@braine-le-chateau.be](mailto:accueil.rh@braine-le-chateau.be) avec la référence « Recrutement – agent polyvalent espaces publics » :

- Votre Curriculum Vitae
- Votre lettre de motivation ;
- Une copie de vos diplômes.

Sans ces 3 éléments, votre candidature ne sera pas analysée et jugés comme irrecevables.

- Votre dossier sera examiné lors d'un premier screening basé sur les éléments de votre dossier de candidature.
- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez invité à présenter l'examen, lequel est fixé **le 23 juin**.

**Attention : Aucune candidature ne sera acceptée après la date limite fixée.**

Vu et approuvé par le Collège communal en séance du 29 mai 2026

Par le Collège,

Braine-le-Château, le 1<sup>er</sup> juin 2026

La Directrice générale,  
L. TORREYNS

Le Bourgmestre,  
N. TAMIGNIAU



